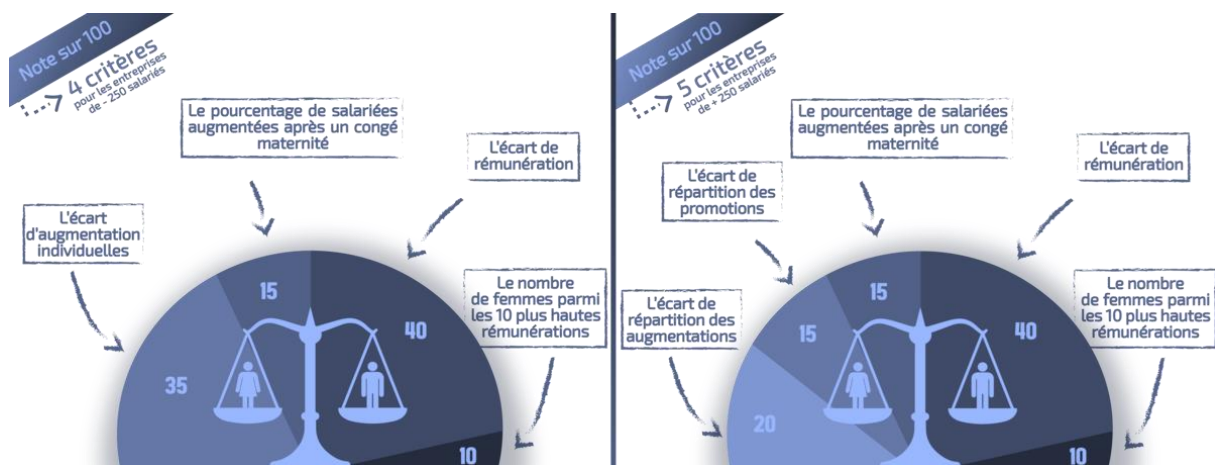


## ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

### UN INDEX POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

L'assemblée nationale a adopté, le 1er août 2018, la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel. Cette loi comprend diverses mesures dont l'égalité entre les femmes et les hommes. L'Index de l'égalité a donc été conçu pour répondre à cette mesure. C'est un outil pratique pour faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes au sein des entreprises.



Isogard est ancré dans une démarche de réduction des inégalités professionnelles entre les femmes et les hommes et à ce titre, il veille chaque jour à appliquer le principe « à travail égal, salaire égal ».

## LES CHIFFRES CHEZ ISOGARD

Isogard obtient une note incalculable à l'index de l'égalité femmes-hommes. (2022)

Plus en détails, voici le nombre de points obtenus dans les catégories suivantes :

- Indicateur écart de rémunérations : non calculable
- Indicateur écart de taux d'augmentations individuelles : 25
- Indicateur augmentations au retour d'un congé maternité : 15
- Indicateur hautes rémunérations: 0